

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
GRASSE
66, Boulevard SADI CARNOT
06110 LE CANNET

L'Officier du Ministère Public

à

Maître Antoine REGLEY
Centre d'Affaires Solférino
229, rue Solférino
59000 LILLE

Références à rappeler :

Référence : Votre lettre
Rédacteur : AF

Maître,

Vous avez formé une réclamation aux amendes forfaitaires majorées concernant votre client, Monsieur.

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **000203** INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR, DE L'ARRET ABSOLU IMPOSE PAR LE PANNEAU "STOP" A UNE INTERSECTION DE ROUTES ART.R.415-6 AL.1, ART.R.411-25 AL.1,AL.3 C.ROUTE. ART.R.415-6 AL.2,AL.3 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **CANNES(06400), RUE DE TURCKHEIM**, en date du **26/01/2021 à 09h25**, par procès verbal n° **6182359330** dressé par **PU CANNES**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s)
- 1 fois **023800** USAGE D'UN TELEPHONE TENU EN MAIN PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE EN CIRCULATION ART.R.412-6-1 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-6-1 AL.4, AL.5 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **CANNES(06400), AVENUE DE GRASSE**, en date du **05/02/2021 à 09h50**, par procès verbal n° **6152098344** dressé par **PU CANNES**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :
- 1 fois **000210** INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE, DE L'ARRET IMPOSE PAR UN FEU ROUGE ART.R.4 12-30 AL.1,AL.2, AL.4 C.ROUTE. ART.R.412-30 AL.5,AL.6 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **CANNES(06400), AVENUE DE LYON**, en date du **06/05/2021 à 08h45**, par procès verbal n° **6063297619** dressé par **PU CANNES**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s)

Appartenant aux dossiers : 21/00046373 (AFM n° 081210659765), 21/00050148 (AFM n° 081210691596) et 21/00083123 (AFM n° 081210942882)

Après examen de votre dossier, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai fait procéder à l'annulation des amendes forfaitaires majorées et à la demande de restitution de points.

Veuillez agréer, Maître, mes salutations distinguées.

STOP.
Annulation
4 pts